

AG du PET 10.10.18. (19h30, CE1)

mercredi, 10 octobre 2018

Ordre du jour :

Rapport d'activité des troupes
Rapport d'activité du comité
Présentation des comptes
Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes
Proposition et votation concernant la création de nouvelles commissions
Discussion et votation concernant l'admission et l'exclusion de membres
Présentation et votation des nouveaux statuts
Discussion concernant les 50 ans de l'EPFL et les 10 ans du PET
Présentation des projets de la saison 2018-2019
Répartition des dates de la salle Polyvalente
Présentation et élection des candidates et candidats au comité
Présentation et élection des candidates et candidats pour les postes de responsable de troupe et des vérificateurs des comptes
Discussion ouverte et propositions de règlements internes
Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateurs des comptes

Rapport d'activité des troupes

Polyssons: *L'importance d'être Constant* (troupe reprise par entre autres d'anciens membres du dK), représentations à la SPO et participation au Fécule

dK: *L'opéra de Quat'sous* (Brecht), 5 dates à la SPO, 1ère participation au Fécule, achat de tapis de danse

CatalystPlays: *Proof*, représentations à la SPO et participation au Fécule

PourquoiPas?: *Company*, comédie musicale (tournée à Zürich, Neuchâtel, etc.)

PHI: Spectacles en auditoire gratuit, automne et printemps invitation d'improvisateurs d'ailleurs (Suisse et de l'étranger), match ligue suisse - 1ère participation en finale, café-théâtre, 3 dates à l'Oblo, 5 invitations à l'étranger, ateliers du mardi donné à l'IA se déroulent bien (PIP), tournoi impro suisse et match avec PIP (Heidi), match avec le PIP et inter-IA et création du groupe "plus d'impro" (IA)

Rapport d'activité du comité

Durant cette année, le comité a notamment organisé le rangement des locaux décors et costumes, les représentations à la SPO, a réglé les problèmes d'autorisation de manifestation avec la police, s'est occupé du renouvellement des statuts auprès de l'Unil (encore en cours), a géré le problème des subsides (pas de subventions), a fait valider une nouvelle version des statuts auprès du DAF, a organisé le repas du PET et la présentation au Point Virgule, s'est occupé du site web, de la séparation du PET et de Catalyst ainsi que de la création de CatalystPlays.

Présentation des comptes

Le trésorier présente les comptes 2018-2019: il relève que cette année le PET n'a pas bénéficié des subventions de l'EPFL car le PET avait trop d'argent, il en résulte donc un déficit important de 23'000 francs, il reste donc 63'000 francs pour toutes les troupes. Le trésorier fait remarquer que les fonds actuels restent probablement trop élevés pour que l'EPFL accorde des subventions au PET pour la saison 2018-19.

Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes

Samuel Regamey présente la vérification des comptes : il ne relève pas d'anomalies dans les comptes des Polyssons, de CatalystPlays et du PHI.

Concernant le dossier K, certaines tâches du trésorier ont été déléguées à d'autres membres et certains se seraient remboursés avec la caisse, ce qui pose des problèmes de clarté quant aux comptes. Il attire aussi l'attention sur le fait que le montant reçu pour les prélocactions n'est pas forcément cohérent avec le nombre des prélocactions vendues, il peut y avoir des oublis, il demande donc plus de rigueur afin d'éviter ces problèmes les années suivantes.

Concernant les Pourquoi Pas, la metteuse en scène mandatée pour l'année passée n'était pas déclarée comme indépendante. Le montant versé pour ses services étant supérieur au plafond pour gain accessoire privé, il y a un problème de cotisations AVS. Le trésorier demande aux troupes d'être vigilantes afin que le problème ne se reproduise pas. Les vérificateurs des comptes relèvent toutefois la bonne foi des Pourquoi Pas et de leur metteuse en scène.

Pour conclure, les vérificateurs des comptes conseillent d'accepter les comptes avec une retenue concernant le problème soulevé pour les PourquoiPas.

Vote : unanimité sauf 2 abstentions.

Les comptes de la saison 2017-18 sont donc approuvés par l'AG.

Proposition et votation concernant la création de nouvelles commissions

Le président expose la situation reliant le PET, Catalyst et CatalystPlays. L'année dernière, le Catalyst a eu des problèmes avec les impôts et il a été découvert que son statut d'association séparée du PET est incompatible avec le statut d'Association reconnue par l'EPFL. On faisait face à un problème de double statut (Catalyst la commission et Catalyst l'association). L'EPFL a donc exigé la séparation des deux associations de manière claire. L'alternative suivante a été soumise au vote du Catalyst : (i) le Catalyst réintègre le PET en tant que commission en dissolvant l'association Catalyst ou (ii) le Catalyst quitte le PET en restant une association indépendante mais qui n'est pas reconnue par l'EPFL. Le fait que le Catalyst soit une association indépendante lui permet de se professionnaliser ce que le PET ne peut faire en tant qu'association étudiante à but non lucratif reconnue par l'EPFL. Le Catalyst s'est prononcé pour l'option (ii) tout en souhaitant garder un pied dans le PET, du fait de l'histoire entre les deux structures. Le projet de CatalystPlays est ce que le Catalyst laissait derrière lui au PET et de cette filiation, le Catalyst désirait que CatalystPlays ait des projets à coloration scientifique comme le Catalyst lui-même, notamment car le nom de "Catalyst" apparaît dans celui de CatalystPlays. Cela impliquerait par ailleurs que Catalyst ait un droit de regard dans le fonctionnement et les projets de CatalystPlays. CatalystPlays est cependant une commission du PET à part entière et l'argent de la commission est l'argent du PET. À présent, cette situation ne convenant plus aux membres de CatalystPlays ayant participé à la réalisation de *Proof* l'an passé, les membres de CatalystPlays de l'année passée souhaitent une séparation nette avec le Catalyst. Pour cette séparation plusieurs solutions sont possibles, le comité en présente 2 :

1ère solution (proposée par le président, Cyrille Praz): une nouvelle commission, ETC., est créée et CatalystPlays reste une commission du PET. En raison de son absence de membres et de projets, CatalystPlays sera soumise au vote pour sa dissolution à l'AG de rentrée de l'année prochaine (2019) si la situation perdure. L'avantage de cette solution est qu'elle permet au Catalyst de poursuivre facilement des activités au sein du PET si elle le désire.

2ème solution (proposée par la représentante de CatalystPlays, Suzanne Balharry): CatalystPlays change son nom et devient ETC car ce sont les mêmes membres qui constituent ETC et CatalystPlays.

Les membres de CatalystPlays font remarquer que la séparation d'avec le Catalyst peut être considérée comme déjà effective et implicite depuis 1 an, puisque aucun autre membre (non-fondateur de CatalystPlays) de Catalyst ne s'est investi de manière notable dans le projet de

CatalystPlays. Suzanne dit qu'elle pense que la raison pour laquelle Catalyst veut garder CatalystPlays est que cela améliore l'image de Catalyst et lui permet de profiter des avantages qu'offre une association d'étudiants.

Un membre de l'AG demande l'historique des relations entre le PET et le Catalyst et son lien avec la situation actuelle. Les conditions de la séparation du PET et du Catalyst sont rappelées et des précisions sont apportées par le comité sur la provenance et l'appartenance de l'argent de CatalystPlays. Lors de la séparation du PET et du Catalyst, le comité du PET a permis au Catalyst de partir avec l'argent sur son compte, mais il avait été convenu que le projet *Proof* serait financé par le Catalyst pour l'année 2017-2018, le PET entrant en matière seulement si nécessaire. Par la suite, CatalystPlays serait financé par le PET du fait de son affiliation au PET et non au Catalyst. C'est pourquoi CatalystPlays a reçu 3000CHF de financement de la part du Catalyst. Quand bien même cet argent provient du Catalyst comme une subvention, le principe de séparation veut que cet argent soit considéré comme celui laissé par Catalyst l'association à CatalystPlays la commission du PET pour la poursuite de ses activités.

Le trésorier pose la question de la portée générale de ce vote. Une commission sans membre doit-elle être immédiatement dissoute ou doit-on appliquer le schéma proposé dans la solution 1 à toute commission sans projet ? Le cas des Polyssons qui, au moment de l'AG 2017, prévoient de suspendre ses activités faute de membres désirant prendre part à un nouveau projet est évoqué. Samuel Regamey rappelle que Catalyst a choisi de quitter le PET (en laissant certes CatalystPlays derrière elle) alors que les Polyssons n'ayant plus de membres n'avaient nullement le désir de ne plus être une commission du PET. Il est alors admis que ce type de question doit être traité au cas par cas.

Un membre de l'AG, membre du Catalyst, rappelle que la raison principale du départ du Catalyst n'est pas tant de pouvoir faire du profit que de professionnaliser l'association et conserver son indépendance. L'amalgame sur ce point doit être évité, le Catalyst n'a pas quitté le PET pour pouvoir faire du profit, Catalyst ne gagne pas d'argent pour le moment. Les raisons de l'existence de CatalystPlays et du départ de Catalyst, détaillées plus haut, sont rappelés. Par ailleurs, il est souligné qu'il n'existe aucune animosité entre le PET et le Catalyst.

1^{er} vote : veut-on voter pour l'une des solutions proposées par le comité du PET aujourd'hui ou se laisser plus de temps pour trouver d'autres solutions ?

Résultat du vote : 19 voix pour que le vote ait lieu lors de la présente AG, 3 abstentions, 0 contre.

La décision aura lieu lors de l'AG du 10 octobre 2018.

Après une nouvelle discussion, Une 3^e solution est proposée.

3^e solution : Une nouvelle commission, ETC., est créée et CatalystPlays est dissoute directement, faute de projet.

Il est rappelé que dans tous les cas, CatalystPlays peut revenir au sein du PET en formant une nouvelle commission avec un projet, laquelle pourra être financée alors par le PET, si elle est acceptée par l'AG.

Certains membres de l'AG font remarquer que les 2^e et 3^e solutions sont pratiquement équivalentes. Il leur est répondu que dans la 3^e solution, l'argent présent sur le compte de la commission CatalystPlays n'est pas redirigé vers ETC. directement.

Les membres de CatalystPlays font valoir le fait que *Proof* était en réalité un projet réalisé avant tout par ses membres, sans implication claire de Catalyst autre que son nom et le fait que des membres

de la pièce étaient aussi membres du Catalyst. La 2^e solution serait alors, selon eux, plus adaptée en terme d'histoire de la troupe et de reconnaissance du travail effectué par ETC. et non par Catalyst. D'autres membres de l'AG font remarquer qu'il est clair que pour l'AG, *Proof* est le projet du groupe qui se revendique aujourd'hui comme ETC. et qu'adopter la 1^{ère} solution ne leur retire pas le crédit de leur travail.

2^e vote : La présence de 3 alternatives fait que le vote est divisé en trois parties où chaque solution est mise en compétition avec chaque autre. Le but est de vérifier si une solution est approuvée par une majorité absolue contre toute autre alternative.

1er vote : s1 contre s3: 7 pour s1, 3 abstentions, 12 pour s3

2ème vote : s2 contre s3: 10 pour s2, 7 abstentions, 5 pour s3

3ème vote : s1 contre s2: 3 pour s1, 3 abstentions, 16 pour s2

Une majorité absolue des votants préfère la solution 2 à la solution 1 et la solution 2 à la solution 3. La solution 2 est donc acceptée. CatalystPlays devient ETC.

Discussion et votation concernant l'admission et l'exclusion de membres

Exclusion des membres : pour régler la question de la qualité de membre du PET des anciens membres de la commission « Catalyst », il est proposé d'appliquer la règle que seules les personnes ayant payé leur cotisation au PET en 2018 sont considérées comme ayant fait la demande de réintégrer le PET après la séparation du PET et l'association Catalyst.

L'AG vote que cette règle fait foi pour la présente situation avec 17 votes pour et 4 abstentions.

Présentation et votation des nouveaux statuts

Le comité souhaiterait modifier les statuts comme suit. À noter que ces nouveaux statuts ont reçu l'aval du DAF.

Art. 5: Anciennement, s'acquitter de la cotisation équivalait à faire une demande pour entrer au PET. Dorénavant une demande d'entrée au PET sur formulaire est la règle : chaque commission fournira une liste de ses membres au comité.

Art 9: Changement de nom : ETC (anciennement CatalystPlays), *cf. supra* proposition et votation concernant la création de nouvelles commissions

Art. 13: Les membres du comité ne peuvent pas se rémunérer (sauf remboursements de frais effectifs). Cyrille souligne qu'à sa connaissance, le comité du PET ne s'est jamais rémunéré, mais il demande à ce que cette règle soit écrite dans les statuts.

Art. 18: Les troupes gardent leur fond propre jusqu'à une hauteur décidée par un règlement interne. Le but est d'éviter les trop grandes disparités entre les troupes, afin que les troupes ayant besoin de subventions puissent en bénéficier. Le comité met l'accent sur le fait que le règlement interne ne peut pas aller à l'encontre des statuts (instance directement sous l'AG qui est l'instance suprême). La rédaction de ce règlement interne est déléguée au comité.

Vote par article:

Art. 5 : 19 pour, 2 abstentions

Art. 9 : unanimité sauf 1 abstention

Art. 13 : unanimité sauf 2 abstentions

Art. 18 : 16 pour, 1 contre et 4 abstentions

Les nouveaux statuts sont acceptés.

Discussion concernant les 50 ans de l'EPFL et les 10 ans du PET

Le comité rappelle que Madame Sabine Bisotto avait émis le souhait que les troupes du PET intègre les 50 ans de l'EPFL dans leurs projets.

Présentation des projets de la saison 2018-2019

Polyssons: 1 pièce de théâtre à la SPO et participation au Fécule + projet féministe au Fécule

PHI : pareil que la saison 2017-18

Pqp ? : 3 sœurs de Tchekhov

dK : pas encore de projet car pas de metteur en scène - en formation

ETC. : *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*

Répartition des dates de la salle Polyvalente

Dates à se répartir: 3 avril au 12 avril - du 15 au 25 avril - du 30 avril au 3 mai

Attention : dates de montage 3,15,30 avril, et de démontage 12, 25 avril et 3 mai de la SPO

Pâques : 21 avril, vacances académiques 19-28 avril

Soit au total 19 soirs de représentation au maximum (sans générale) à répartir entre Polyssons, ETC., dK et pqp?

Problème: il faudra faire des générales soit le soir du montage, soit un jour de représentation.

Le PET souhaiterait se renseigner sur ce qui se passe le 13-14 et 26-27-28 avril (possibilité de laisser la salle montée, obligation de la démonter et remonter, possibilité que ces dates se libèrent ...)

Vote entre 2 répartitions (avril 2019) :

Dk : 7-12 /15-20

Pol: 15-20 + 30-3 /8-12 et 30-3

PqP: 3-6 /3-7

ETC: 21-25 / 21-25

2 votes pour la 1ère, 9 pour la 2ème et 4 abstentions. La deuxième répartition est donc adoptée.

Présentation et élection des candidates et candidats au comité

Christophe Moser reçoit un prix spécial pour service rendu lors des représentations du PET à la salle Polyvalente au printemps 2018.

Rôles

Présidence : Cyrille Praz -> Antoine Klotz

Vice-Présidence: Antoine Boyer-Tramoni -> Marzio Gandola

Trésorerie: Martin Repoux -> Suzanne Balharry

Secrétariat : Ariane Rebourg -> Ariane Rebourg

Responsabilité technique: Florian Gumy -> Florian Gumy

Webmaster : Robin Nigon -> Luca Boldo

Conseiller : - -> Cyrille Praz

Représentant du dK temporaire (le temps de trouver un remplaçant): - -> Robin Nigon

Communication interne : Robert Barbaric -> -

Nouveau comité élu à l'unanimité sauf 3 abstentions.

Présentation et élection des candidates et candidats pour les postes de responsable de troupe et de vérificateurs des comptes

Responsables de commission

ETC. : Suzanne Balharry

dK : Robin Nigon

Pqp? : Gabriella Ganci

Polyssons : Antoine Klotz

PHI: Florian Gumy

Unanimité moins 2 voix: 1 abstention et 1 voix contre

Vérificateurs des comptes

Martin Repoux et Lucie Tardin

Unanimité moins 1 abstention

Discussion ouverte et propositions de règlements internes

-

Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateurs des comptes

Remerciement à tous les membres du comité, particulièrement aux membres sortants, aux vérificateurs des comptes et aux membres présents à l'AG.

Liste des membres présents

Antoine Klotz (Polyssons)
Suzanne Balharry (ETC, ex CatalystPlays)
Luca Boldo (Polysson)
Christophe Moser (ancien dK)
Naïra Quispe Apaza (PHI - Heidi)
Laurent Bindschaedler (PHI - IA)
Gabriella Ganci (Pqp?)
Francesco De Ciampis (Pqp?)
Veronica Orlandi (Pqp?)
Lucie Tardin (Pqp?)
Kamil Jaron (ETC, ex CatalystPlays)
Alice Bottarelli (ETC, ex CatalystPlays)
Nikunj Dudani (ETC, ex CatalystPlays)
Samuel Regamey (PHI - PIP)
Grégoire Racine (dK)
Robin Nigon (PHI (PIP) - dK)
Ariane Rebourg (Polysson)
Florian Gumy (PHI - PIP)
Martin Repoux (PHI - PIP)
Cyrille Praz (PHI - IA)
Marzio Gandola (Pqp?)
Robert Barbaric (Pqp?)